



Midi-Pyrénées Nord

santé
famille
retraite
services



PAGE 1/5



payé par chèque CA
le 12/04/26.
n° 2478648

LP: 2C 184 993 5046 9



000868 01/04-0 0-0 - GEL
MR BLEY SERGE
150 CHE VALADIE
46250 POMAREDE



Vos références à rappeler

1720346042058

Secteur : 1J1B

Référence Procédure : MD26003

Dossier suivi par :

CHRISTOPHE LACAZE

RESPONSABLE SERVICE RCT CTX

MSA MPN

Tél : 05 65 75 39 00

Recommandé avec AR

**MISE EN DEMEURE POUR LE RECouvreMENT
DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS**

Madame, Monsieur,

Votre situation indique que les créances ci-dessous demeurent impayées. Si vous avez effectué des versements récents pour régler ces créances, il n'est pas utile de tenir compte de ce courrier.

Le paiement de ces sommes est à effectuer à la date indiquée dans le papillon ci-après.

Période	NATURE	PRINCIPAL Montant en Euros	MAJORATIONS / PENALITES		TOTAL en Euros
			Montant en Euros	Date Application	
2023	AMEXA		4,16	01 / 04 / 2025	4,16
	ASS VIEILLESSE		12,04	01 / 12 / 2025	12,04
	AVAD		2,76	01 / 12 / 2025	2,76
	AV INDIVIDUELLE		8,49	01 / 12 / 2025	8,49
	COT NON SALARIE		2,64	01 / 12 / 2025	2,64
	FORMATION VIVEA		3,75	01 / 01 / 2026	3,75
	AAEXA		10,71	01 / 09 / 2025	10,71
	COT RCO		23,16	01 / 12 / 2025	23,16
			67,71	Reste à payer	67,71

Le montant des majorations de retard et pénalités ci-dessus indiqué est arrêté sans préjudice des majorations de retard complémentaires restant à courir jusqu'à la date effective du paiement total des cotisations.